

**Zeitschrift:** Mennonitica Helvetica : Bulletin des Schweizerischen Vereins für Täufergeschichte = bulletin de la Société suisse d'histoire mennonite

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Täufergeschichte

**Band:** 17 (1994)

**Artikel:** L'Église anabaptiste en pays neuchâtelois

**Autor:** Ummel, Charly / Ummel, Claire-Lise

**Kapitel:** 5: XVIIe siècle : brève réapparition des anabaptistes dans la région du vignoble

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1055880>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## V. XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

### *BRÈVE RÉAPPARITION DES ANABAPTISTES DANS LA RÉGION DU VIGNOBLE*

Inexistants ou terrorisés, les anabaptistes neuchâtelois sombrent dans l'oubli.

Il faut attendre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (1592) pour retrouver, d'après les archives, un personnage appartenant au mouvement défendu. Aussitôt molesté, il est heureux de n'entendre prononcer contre lui que la sentence du bannissement. Voici en bref ce que dit la notice du 6 juillet 1592 trouvée dans les actes de la Vénérable Classe :

« Un anabaptiste a pénétré dans le pays, méditant des pasteurs sous le manteau de son métier de menuisier. Lorsqu'on voulut l'arrêter, il s'enfuit. Mais étant revenu avec la même insolence et la même impudence, il fut appréhendé et jugé à Saint-Blaise où il travaillait... Il était originaire de Chartres en Beauce et avait nom Mazin. »

Plus tard, en 1599, les manuels du Conseil d'Etat mentionnent un autre anabaptiste. Il s'agit d'un citoyen de Corcelles dont les fils sont avec *les sectaires* au pays de Mairren (Moravie). On les oblige à revenir immédiatement sinon les biens de leur père seront confisqués pour couvrir les frais de leur rapatriement. De même, les habitants de La Côte soupçonnés d'appartenir à *la secte* doivent se convertir (au protestantisme) sinon ils seront punis.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, sur le plan suisse, on constate une recrudescence des persécutions, surtout en pays bernois. En Hollande, par contre, où la liberté règne, les anabaptistes se regroupent et s'organisent.

Ils élaborent, en 1632, la Confession de foi de Dordrecht intitulée<sup>1</sup>:

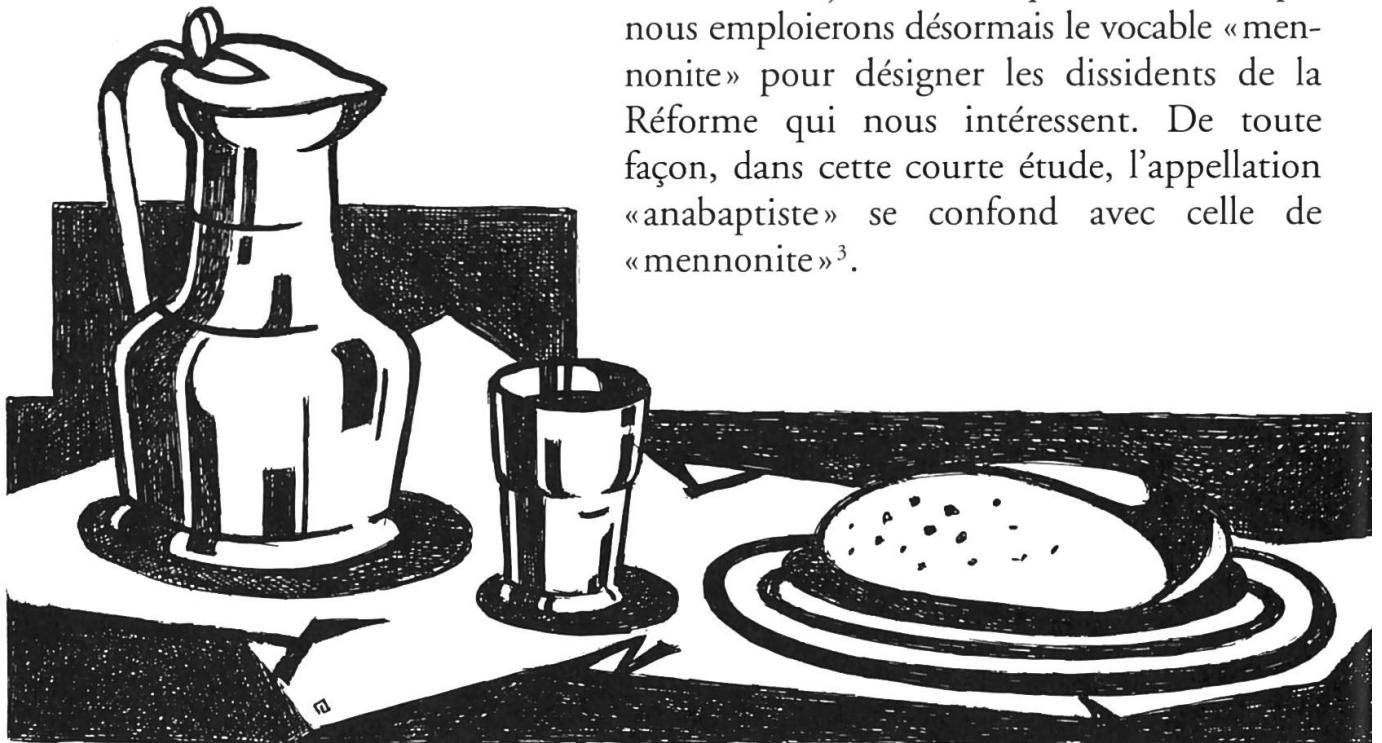
*Confession de foi des chrétiens sans défense connus sous le nom de mennonites.*

Elle se divise en dix-huit articles et commence par une bénédiction: « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu! »<sup>2</sup> Cet écrit fut longtemps la base doctrinale de la plupart des communautés européennes.

<sup>1</sup> *Manuel français d'instruction religieuse*, 1922, p. 47.

<sup>2</sup> *Principes et Doctrines Mennonites*, Pierre Widmer et John Yoder, p. 57.

La Confession de foi de Dordrecht constitue un jalon historique. A son exemple nous emploierons désormais le vocable «mennonite» pour désigner les dissidents de la Réforme qui nous intéressent. De toute façon, dans cette courte étude, l'appellation «anabaptiste» se confond avec celle de «mennonite»<sup>3</sup>.



Les éléments de la Cène.

Pendant ce tragique XVII<sup>e</sup> siècle, les mennonites suisses, en quête de refuge, émigrent massivement : en septembre 1660 aux Pays-Bas ; dix ans plus tard dans le Palatinat et l'Alsace, grâce à l'appui des communautés hollandaises.

Les assemblées traversent de grandes difficultés qu'un schisme vient encore aggraver. En 1693, le prédicateur *Jacques Amman* visite les frères suisses. Cette forte personnalité, ancien d'une communauté de l'Emmental, attache beaucoup d'importance aux formes extérieures de la piété et désire purifier, par l'excommunication, l'Eglise mennonite trop mondaine à ses yeux. Ses adeptes se séparent de leurs coreligionnaires et prennent le nom d'amisches. Ces extrémistes

<sup>3</sup> *La Vision Anabaptiste*, H. S. Bender, p. 13. Primitivement, on appelait les anabaptistes de Suisse «Frères suisses», ceux d'Autriche «Hutterites», ceux de Hollande et d'Allemagne du Nord «Menists». Tous ces groupes refusaient d'être appelés «anabaptistes», terme employé pour désigner une hérésie punissable et qui, après le tragique épisode de Münster (Westphalie), était une appellation infamante. Dans cette étude, nous utiliserons encore le vocable «anabaptiste» à cause de la coutume neuchâteloise (pièces officielles). Le terme mennonite fut plus généralement employé au XVII<sup>e</sup> siècle et finalement appliqué à tous les groupes, sauf aux Hutterites (ou Houttériens).

imposent dans les communautés des règles strictes sur le port de la barbe et des vêtements et le lavement des pieds avant la Sainte-Cène tel qu'il se pratiquait déjà en Hollande<sup>4</sup>.

Le différend atteint, outre la Suisse, les Eglises d'Alsace et d'Allemagne du Sud. Malgré la rétractation d'Amman lui-même, écrite en 1700, les amisches se répandent en Europe. Ils n'en disparaîtront qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux Etats-Unis, certaines de leurs communautés sont encore florissantes aujourd'hui (60 000 membres environ).

Tout à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques brèves notices<sup>5</sup> nous apprennent que des réfugiés bernois s'installent au nord du canton de Neuchâtel, à la frontière française. Il semble même que ces familles débordent chez nos voisins, dans la seigneurie de Montjoie (région de Maîche et de Saint-Hippolyte assez proche de l'Ajoie). Les arrêtés du gouverneur de Rive et les sanctions bernoises ne les suivront pas dans cette contrée pauvre et presque inhabitée (contrée du Doubs), isolée aussi par ses montagnes escarpées<sup>6</sup>.

On peut également lire que les mennonites, par tradition bons paysans, défrichèrent cette région rude et peu prospère et y développèrent l'agriculture<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> *Précis d'histoire mennonite*, pp. 107-108. *Informations-Blätter*, N° 10, 1987, pp. 26-74. Collection de lettres sur le schisme amische: la fréquence de la Sainte-Cène et les relations avec les autres chrétiens furent aussi causes de séparation.

<sup>5</sup> *Précis d'histoire mennonite*, p. 112.

<sup>6</sup> *Nouveau Manuel d'instruction religieuse*, p. 176.

<sup>7</sup> *Recherches historiques sur les anabaptistes*, Ch. Mathiot, p. 116. *Registre de Montbéliard*, 1750-1957, éclairent certaines relations entre mennonites neuchâtelois et français.

